

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

<b>Cadre réservé à l'autorité environnementale</b>		
Date de réception : <b>07.11.2017</b>	Dossier complet le : <b>24/11/17</b>	N° d'enregistrement : <b>2017-2787</b>

### 1. Intitulé du projet

Restauration de la continuité écologique de la Sarthe et assainissement des eaux pluviales du site HUTCHINSON

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom BRILLANT

Prénom Arnaud

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale HUTCHINSON

Nom, prénom et qualité de la personne CHEVE Gilles

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET 

3	1	4	3	9	7	6	9	6	0	0	2	2	5
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique SNC

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
10) canalisation et régulation des cours d'eau	installations, ouvrage, travaux conduisant à modifier le profil en long et a travers du lit mineur d'un cour d'eau sur une longueur de cours d'eau supérieure à 100m. Aménagement de berge et construction d'une digue pour répondre au dossier ICPE sur les rejets pluviales et les eaux d'extinctions incendie. 3.1.1.0 Installations d'ouvrage remblais et épis dans le lit mineur d'un cours d'eau 3.1.2.0 IOTA conduisant à modifier le profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau à l'exclusion de ceux visés à la rubrique 3.1.4.0.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Restauration de la continuité écologique au droit du barrage de la GAUDINIÈRE.

Le principe d'aménagement du barrage correspond à un arasement total du barrage et de la création d'un bassin de rétention des eaux pluvial du site HUTCHINSON, pour répondre aux attentes réglementaires.

## 4.2 Objectifs du projet

L'arasement du barrage permettra de:

- Restaurer la continuité écologique de la Sarthe
- Favoriser la circulation des espèces piscicoles et des sédiments
- Favoriser en période normale l'écoulement hydrodynamique de la Sarthe
- Diminution du niveau de l'eau -0.20 en période de crue.

La création du bassin de rétention permettra de:

- Réguler le débit de sortie des eaux pluviales à 5.6 L/s, en cas de forte précipitation.
- Confiner, les eaux d'extinction en cas d'incendie, ou de pollution accidentel.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Travaux projetés au droit du barrage de la GAUDINIÈRE

Phase 1

- Mise à sec temporaire de la Sarthe au droit du secteur d'intervention.
- Arasement du seuil – démantèlement des vannes.  
(travaux seront réalisés sur une période s'étalant d'Août à Novembre, soit une durée de 4 mois.)
- Modification du réseau EP ouest
- Curage des sédiments

Phase 2

- Reprofilage du lit mineur,
- Création de la digue du bassin Sud,
- Modification du réseau EP sud.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

l'exploitation consistera à

- L'entretien régulier des berges et de la digue.
- L'entretien et le contrôle régulier des systèmes de régulation de débit et d'assainissement.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- D'un dossier d'autorisation loi sur l'eau au titre du code de l'environnement (art. L214-3 du code de l'environnement)

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Longueur total de l'ouvrage	177 m
- Largeur seuil déversoir	de 5 à 13 m
- Hauteur de la chute du module	2.3 m
- Bassin de rétention	5 500 m3
- Emprise foncière	4 000 m2

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s) d'implantation**

Barrage de la Gaudinière  
HUTCHINSON  
Le Gué Ory  
72130 Sougé le Ganelon

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 0 ° 0 ' 03 " 48 Lat. N 48 ' 18 " 19

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Sougé le ganelon

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

e barrage est une installation ancienne. Présence de l'ouvrage avant la révolution (carte de Cassini par exemple)

Le statut juridique du barrage de la Gaudinière est fondé en titre.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Il est soumis au règlement d'eau de la préfecture de la Sarthe datant du 18 mars 1876

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du risque naturel inondable rivière "la Sarthe" Département de la SARTHE Commun de la Sarthe Amont de Saint-Léonard-des-boie à Saint-Saturnin Arrêté N° 00-4667 du 07/11/00  Approuvé: Arrêté N°07-1828 du 20/06/07
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site des "ALPES MANCELLES" FR5200646 à environ 6Km
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site des "ALPES MANCELLES " à environ 6 Km

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Par l'arasement du barrage volume de 1920 M3
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non L'arasement du barrage permettra de favoriser la continuité écologique de la Sarthe
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non elle étendra la zone possible de vie pour le CHABOT - CHABOT Commun visé par le site NATURA 2000 des "Alpes Mancelle".

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui possible dans la phase travaux.
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui dans la phase travaux par l'arasement du barrage

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le Chantier dans le lit mineur de la Sarthe sera temporaire. Les zones de parking et de stockage ne se situeront pas sur des zones humides. Les travaux seront réalisés en période d'étiage de manière à limiter l'impact sur les écoulements de la Sarthe. La mise en place de batardeaux ou des remblais sera temporaire et n'empêchera donc pas l'expansion des crues en période de forte hydrologie.

La mise à sec des secteurs d'intervention est un préalable nécessaire à la réalisation de travaux visant la restauration de la continuité écologique. Elle se justifie notamment par des impératifs de sécurité. Ouverture progressive des vannes de décharge permettront à la faune piscicoles et sédimentaire de ne pas être piégée pendant la phase travaux

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les travaux s'inscrivent dans un projet de restauration de la qualité du milieu par la continuité écologique amont-aval. Les travaux permettront la libre circulation des espèces aquatiques

Les travaux envisagés et les mesures prises les rendent compatibles avec les objectifs du SDAGE Loire-Bretagne.

Le projet est aussi compatible avec les objectifs du SAGE Sarthe Amont

Le secteur de réalisation du projet ne concerne aucun site protégé au titre de NATURA 2000 ou d'arrêté de protection de biotope. On peut même indiquer que le projet aura, de par sa nature de restauration de la Sarthe, des impacts directs et indirects positifs sur l'ensemble des milieux naturels des alentours.

Pour toutes ces raisons le projet n'a pas besoin d'une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
En annexe "dossier loi sur l'eau au titre du ode de l'environnement" Rapport: CEAULB152399/ REAULB01807

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

SOUGÈ LE GARNELON

le, 24 / 11 / 2017

Signature

